

Le mardi 27 février 2024,

Motion (art. R421-23 du Code de l'Éducation) proposé par les professeurs élus pour le Conseil d'Administration du collège de La Coudre du 27 février 2024, dénonçant la DHG allouée à l'établissement pour la rentrée 2024/2025 associée aux nouvelles contraintes annoncées pour l'enseignement du français et des mathématiques en 6e et 5e.

L'annonce de la DHG allouée au collège de La Coudre pour la rentrée 2024/2025 amène les équipes pédagogiques à alerter les autorités de l'Éducation Nationale sur la situation de l'établissement.

L'établissement subit une baisse conséquente des moyens horaires qui lui sont attribués depuis plusieurs années. Cette année, le collège perd **6,5 heures** avec **480 heures allouées** alors même que nous avons des effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024/2025 particulièrement chargés en 5e, 4e et 3e avec des effectifs prévisionnels qui n'annoncent qu'une perte de 10 élèves pour notre établissement (avec une estimation d'une moindre entrée d'élèves de 6e).

La constitution des groupes de niveaux en français et mathématiques pour la rentrée prochaine nécessite **17 heures supplémentaires**. Jamais notre dotation n'a été aussi faible et n'aura laissé aussi peu de liberté dans nos choix pédagogiques ! Cela va entraîner une dégradation significative des conditions d'enseignement au collège de La Coudre.

En effet, la réforme pour l'enseignement du français et des mathématiques implique dans notre établissement la mise en place de quatre groupes supplémentaires par rapport à nos groupes classe et nécessite donc 17 heures. Or, **3,5h sont prises à ce jour sur notre marge à l'IPS** alors même que nous perdons 9h de marge !

Actuellement, dans le cadre de la constitution des groupes de soutien/approfondissement en 6e, nous avons identifié au minimum 30 élèves en difficulté à la fin du 2e trimestre, en français et en mathématiques.

Nos moyens sont abaissés à 480 heures dont 441 heures poste et 39 HSA, ce qui fait un taux de plus de 8% d'heures supplémentaires ! Ce ratio heures poste / heures supplémentaires n'est absolument pas adapté au profil et aux problématiques du collège de La Coudre au regard des équipes pédagogiques et des divisions de l'établissement.

Cette situation implique pour la rentrée 2024/2025 :

- Une importante diminution, voire pour certaines matières la disparition totale de la constitution de $\frac{1}{2}$ groupes d'Accompagnement Personnalisé pour proposer des Travaux Pratiques en sciences ou davantage d'oral en langues vivantes, quand la plupart des nos classes avoisinent désormais les 30 élèves dans des salles de classe de très petite surface.
- Des difficultés à venir pour trouver pour la rentrée prochaine des professeurs principaux, notamment en 6e et 5e.

- Une instabilité accrue des équipes avec par exemple pour notre établissement, la problématique d'un collège qui compte actuellement 4 professeurs de mathématiques et qui va devoir demander deux BMP à mi-temps pour permettre la constitution de 5 groupes de niveau en 6e et en 5e.
- Des disciplines qui, si elles revenaient à des heures « plancher », ne pourraient pas faire de répartition des classes sans se partager des classes entre deux enseignants (ex. en lettres) et par conséquent, de réaliser des HSA.
- Des particularités propres à l'établissement et des projets porteurs qui consomment des heures de marge et finissent par être menacés ou remis en question : classe bilangue, LCA, chorale, section sportive scolaire cyclisme... Sans compter la disparition des projets pluridisciplinaires en 6e et en 5e.

Nous avons également le ressenti que notre établissement n'est pas correctement considéré : certes l'IPS est calculé à 131,9 avec un secteur de recrutement favorisé mais nous sommes en « concurrence » avec un établissement privé attractif ayant une grande capacité d'accueil et nous bénéficions dans le même temps de dérogations « mixité ». Nous rencontrons de nouvelles problématiques qui ne sont pas prises en compte dans l'attribution de nos moyens horaires.

Nous voyons également nos moyens humains en vie scolaire régulièrement diminués malgré les difficultés déjà rencontrées par notre équipe de vie scolaire.

En conséquence, les enseignants élus au Conseil d'Administration alertent par cette motion sur la nette baisse de DHG du collège de La Couldre pour la rentrée 2024/2025 associée aux nouvelles dispositions annoncées pour la rentrée prochaine pour l'enseignement du français et des mathématiques, ainsi que sur les conditions de leur mise en œuvre. Les enseignants élus invitent l'ensemble des membres de ce Conseil d'Administration à dénoncer cette DHG pour la rentrée 2024 2025 ainsi que les nouvelles modalités d'enseignement du français et des mathématiques en votant ce vœu.

Après plusieurs années de baisse constante malgré des effectifs de plus en plus chargés, les équipes pédagogiques du collège de La Couldre demandent le rétablissement d'une DGH permettant à l'établissement de maintenir pour la rentrée prochaine des dispositifs similaires à ceux de l'année 2023/2024.

Les professeurs élus au Conseil d'Administration du collège de La Couldre, pour leurs collègues enseignants,